

ne jalousons pas Moncton ni aucune autre localité, mais nous sommes d'avis de réclamer ce qui nous appartient et nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de faire réparer ailleurs les locomotives ou les voitures venues d'Halifax.

L'hon. M. GRAHAM: Je ne vois rien à ajouter à ce que j'ai dit. Le chemin de fer est administré par des spécialistes qui savent mieux que moi où doivent s'exécuter ces réparations. On a dépensé une forte somme à Halifax afin de procurer des avantages exceptionnels aux expéditeurs, et nous avons pourvu à l'exécution de ces grosses réparations à Moncton. Je ne saurais dire quelle doit être la largeur du trou d'une chaudière pour qu'on envoie celle-ci à Moncton, au lieu de la garder à Halifax, mais nous devons nous en rapporter à l'administration pour ces détails.

M. CROSBY: Cette réponse ne me satisfait guère. Je suis persuadé que le ministre laissera à l'administration les questions qu'il ne voudra pas régler lui-même, et qu'il s'occupe de celles qu'il voudra soustraire à l'intervention de la commission. Bien qu'on ait dépensé beaucoup à Halifax, je suis fier de dire qu'on en a eu pour son argent, sauf dans le cas de l'achat du terrain de la remise aux locomotives. Il n'y a pas d'autre indice de gaspillage. Naturellement, il serait superflu de parler de l'acquisition de ce terrain, car vous savez comment vous avez contenté vos amis.

On n'a guère dépensé à Halifax pour l'Intercolonial. C'est là que se trouve le terminus du chemin de fer et vous avez parfaitement le droit d'y dépenser beaucoup d'argent pour en faciliter l'exploitation.

L'hon. M. GRAHAM: Qu'est-ce que l'honorable député appelle beaucoup d'argent? Supposons qu'il s'agisse d'Hamilton. Combien l'honorable député croit-il que nous avons dépensé à Halifax pour l'Intercolonial? Nous avons dépensé \$4,379,000. Il me semble que c'est beaucoup d'argent.

M. CROSBY: Depuis quand?

L'hon. M. GRAHAM: Jusqu'à ce jour.

M. CROSBY: Depuis 1867?

L'hon. M. GRAHAM: J'ignore la date, mais nous faisons des dépenses partout au Canada. C'est beaucoup d'argent.

M. CROSBY: Ce serait peut-être beaucoup d'argent, si cette somme avait été dépensée l'année dernière, mais c'est peu, si c'est tout ce qu'on a dépensé depuis la Confédération. J'imagine que vous avez obtenu l'équivalent de chaque dollar que vous avez dépensé là-bas.

L'hon. M. FOSTER: Sauf pour la propriété Henderson.

M. CROSBY: Le ministre ne veut pas même admettre qu'il n'a pas obtenu l'équi-

M. CROSBY.

valent du prix de la propriété Henderson. Mais, je ne me préoccupe pas de cette propriété; je tiens à obtenir justice pour Halifax, en tant que partie du réseau de l'Intercolonial.

Le ministre déclare qu'il y a dans cette ville un atelier et tout l'outillage nécessaire pour réparer les voitures et les locomotives, et je désire savoir s'il est d'avis de transporter un wagon d'Halifax à Moncton pour le faire réparer. Je comprends qu'il dise qu'on a pris des mesures pour construire les voitures et les locomotives à Moncton. Je désire lui rendre et je suis certain qu'il a les mêmes intentions à mon égard. Puisqu'il a les moyens de faire exécuter les travaux à Halifax, je lui demande s'il ne serait pas juste et raisonnable de le faire?

L'hon. M. GRAHAM: La jalousie, s'il en existe, ne saurait avoir d'influence en cette matière. Mais, dans la pratique, il faudra s'en rapporter à ceux qui sont retenus et rétribués pour nous dire ce qu'il faut faire. Il est juste de dire que les travaux qui s'exécutent dans la remise aux locomotives d'Halifax, qui n'est pas un atelier de construction de machines comme celui de Moncton, y seront exécutés à l'avenir.

M. DANIEL: Le ministre contenterait peut-être le représentant d'Halifax s'il envoyait dans cette ville, pour le faire réparer, le wagon-lit dans lequel j'ai eu le malheur de voyager la dernière fois. Il faudrait, je crois, beaucoup de travail et bien du temps pour le réparer. Le wagon-lit, ou la voie, était en mauvais état, et d'après ce que le ministre disait hier, il serait téméraire de s'en prendre à la voie. Ainsi, il faut s'en prendre au wagon-lit et je propose qu'on l'envoie à Halifax, car on jugera probablement qu'il est nécessaire d'y dépenser beaucoup d'argent.

M. CROSBY: J'appuie cette motion.

Nouvelles machines pour les usines aux locomotives et aux voitures de chemins de fer.

M. RHODES: Quelle est la nature de ces machines?

L'hon. M. GRAHAM: Je vais donner lecture de la liste:

Machine de 6 pouces pour la voie; machine pour rivets et boulons de la voie, 1 tour double pour essieux de wagons, 1 scie à froid pour scier à un diamètre de 12 pouces, 1 tour à roues, de 100 pouces, 1 machine perforatrice, de 48 pouces, pour tour à bandages; 1 forêt de 42 pouces pour roues de wagons; 1 perceuse radiale, de 6 pieds, 1 marteau-pilon, de 1,200 livres, 1 mèche baroir à 6 tiges, 1 machine à percer à 90 degrés de distance les trous dans les roues motrices.

M. RHODES: Je demanderai au ministre si ces machines sont achetées par le préposé aux achats de l'Intercolonial, ou si elles sont achetées par soumissions?